

NOUS CONTACTER

N° client : 6 016 166 438
 Identifiant Internet :
 MENDIETAYOLANDE@GMAIL.COM



Document à conserver 5 ans

Page 1/4



Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 69 32 15 15

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675065 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ENVOYER UN CHEQUE ENERGIE

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

3ETG
RES ORMEAU ESC 1 PE
1 RUE JEAN ROSTAND
65000 TARBES

Titulaire du contrat

Mme MENDIETA YOLANDE

Votre contrat

N° de client : 6 016 166 438

N° de compte : 4 07 4 030 982 305

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 16 526 917 467 660
- Puissance : 06 kVA
- Base

Mme MENDIETA YOLANDE
 RES L ORMEAU ENTRE 1 3ETG DROITE
 1 RUE JEAN ROSTAND
 65000 TARBES

Facture du 05/01/2022

N° 24 448 946 496

Electricité (relevé Enedis)	264,42 €
TVA	49,63 €

Facture TTC

314,05 €

Montant total

314,05 €

TTC

Prélevé le
20/01/2022

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 04/03/2022.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 04 de chaque mois.



Prélèvement automatique

Le montant de 314,05€ sera prélevé le 20/01/2022 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : YOLANDE MENDIETA
 Compte bancaire : FR7617807****40*****047***

Détail de la facture du 05/01/2022 N°24448946496



Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Base - Compteur communicant n°02187545136862

	Prix €/HT/mois	Montant €/HT	TVA
Abonnement			
Base - 06kVA - du 05/11/21 au 04/01/22	9,35	18,70	5,5%
Base - 06kVA - du 05/01/22 au 04/03/22	9,35	18,70	5,5%
Déduction - Base - 06kVA - du 05/11/21 au 04/01/22	9,35	-18,70	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 16,74 €)		18,70	
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh
Consommation			
Base - 06kVA - du 05/11/21 au 29/11/21	13153 (Enedis)	13960 (Enedis)	807
Base - 06kVA - du 30/11/21 au 04/01/22	13960 (Enedis)	15017 (Enedis)	1057
Total Consommation (dont acheminement 66,95 €)			1864
	Conso kWh	Prix €/HT/kWh	Montant €/HT
Taxes et Contributions			
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	1864	0,00975	18,17
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	1864	0,02270 ⁽¹⁾	42,32
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			3,68
Total Taxes et Contributions			64,17
Total Electricité hors TVA			264,42

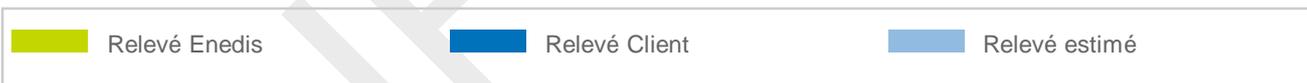
En conclusion

Total facture hors TVA du 05/01/2022	264,42 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 242,04 €	48,40 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 22,38 €	1,23 €
Total facture TTC du 05/01/2022	314,05 €

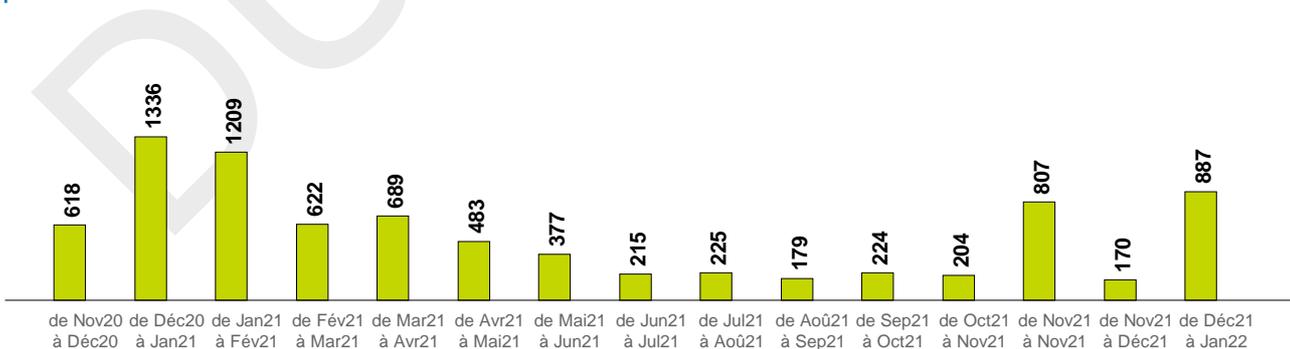
Montant total
314,05 €
TTC



Evolution de votre consommation facturée en kWh



Votre consommation en Electricité





📱 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur
particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur
particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur
particulier.edf.fr/prix

🔍 Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Electricité : Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2021 et le 01/08/2021. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2021. Le montant de la CSPE et des TCFE évolue au 01/01/2022. Plus d'information sur le site edf.fr.

Nouveau taux de taxe : TCFE 0,0066€/kWh à compter du 01/01/2022

Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(1) CSPE : Evolution au 01/01/22 : sur les 1864kWh facturés, 1750kWh à 0,02250€/kWh et 114kWh à 0,02583€/kWh

CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Nouveau taux de taxe : TCFE 0,0066€/kWh à compter du 01/01/2022

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2020 de l'électricité de votre offre : 78,9% nucléaire, 12,2% renouvelables (dont 1,8% hydraulique), 8,2% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Origine 2020 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur : www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com



DUPLICATA